

CAMEROUN
LA CRISE ANGLOPHONE
SOUS LE PRISME DU DROIT INTERNATIONAL

Les convulsions sociopolitiques et sécuritaires qui secouent les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun depuis 2016, par leur ampleur et leur durée, ne peuvent laisser indifférents ceux qui s'obstinent à nier l'existence d'une « question anglophone ».

Cette grave crise est multidimensionnelle, avec des relents politiques, géopolitiques, géoéconomiques et géostratégiques ; des enjeux historiques et identitaires, de gouvernance publique et territoriale efficace, d'équité socio-politique, etc. Et l'enjeu juridique n'est pas le moindre.

De fait, une part importante de la stratégie des hérauts et porte-étendards de l'anglophonie indépendantiste se trouve dans la mobilisation de l'argument juridique en général et de l'argument de droit international en particulier. Les actions menées devant les prétoires étrangers ou devant le prétoire international, notamment celui des droits de l'homme, illustrent cette logique d'utilisation ou d'instrumentalisation du droit international pour la légitimation des combats politiques, voire le recours à la force des armes.

Au regard de cette stratégie, il a paru utile au département de droit international de l'IRIC de se pencher sur cette crise, sous le prisme du droit international. L'objectif n'est pas tant de donner raison ou tort à tel ou tel acteur de la crise, attitude de facilité généralement tentante, mais de fournir des outils permettant à chacun, à l'aune du droit international, de comprendre la situation, d'évaluer la pertinence de tel ou tel argument, et d'apprécier quel usage peut être fait des différents outils de cette discipline à l'effet de poser les bases d'une solution durable à la crise.

Alain Didier OLINGA est professeur titulaire de droit public et, depuis 2005, chef du Département de droit international à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), université de Yaoundé II. Il exerce également depuis 2016 en qualité de Conseiller technique au ministère de la Défense du Cameroun. Il enseigne diverses disciplines du droit international, parmi lesquelles : le droit international public général, le droit international des droits et libertés et le droit international humanitaire. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et contributions scientifiques dans ses domaines de spécialité.

Ont également contribué à cet ouvrage : Christian Joël Akono, Atangcho N. Akonumbo, Christian Gérard Angue, Marthe Assira Eyango, Jean de Noël Atemengue, Gisèle Léocadie Befolo, Apollin Koagne Zouapet, Paulette Mvomo Ela, Georges Owona Mbida Otto, Kourra Félicité Owona Mfegue.

ISBN : 978-2-343-18825-6

34 €



Sous la direction de
Alain Didier OLINGA

CAMEROUN
LA CRISE ANGLOPHONE
SOUS LE PRISME DU DROIT INTERNATIONAL



Sous la direction de
Alain Didier OLINGA

CAMEROUN
LA CRISE ANGLOPHONE
SOUS LE PRISME
DU DROIT INTERNATIONAL

